

ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES PARENTS ISOLÉ(E)S / DES FAMILLES MONOPARENTALES



FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192 rue Horace Bertin
13005 Marseille

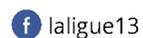
CFREP / LA VIGIE

Allée du Bois, La Maurelette
13015 Marseille

04.91.63.45.96

Cfrep.marseille@laligue13.fr

Www.laligue13.fr



ACTION F.A.M

FEMMES
ACTION MOBILISATION

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

CFREP/ LA VIGIE 04.91.63.45.96—
cfrep.marseille@laligue13.fr

LE CFREP

Le CFREP organisme de formation de la Ligue de l'enseignement fédération des Bouches du Rhône dispense des formations et des accompagnements vers l'emploi depuis 1985. Notre organisme est devenu un interlocuteur confirmé en matière d'accompagnement au changement et dans la prise en compte de la parentalité et des contraintes de conciliation

ACTION F.A.M—Femmes Action Mobilisation

MAMAN SOLO ...UNE FATALITE ?

Presque toutes les mères qui élèvent seules leurs enfants développent des astuces, bref, une méthode bien à elles pour tenir la tête hors de l'eau face aux difficultés de la vie quotidienne..

Notre action a pour objectif de faciliter la mutualisation de ces solutions et de vous apporter des outils pour faciliter votre quotidien.

Le descriptif de l'action : ateliers collectifs 2 fois par semaine (hors vacances scolaire-) 10 entretiens individuels dans l'année.

Exemple d'ateliers : parentalité, relooking, bricolage, budget, les modes de gardes, la santé au féminin, l'aide juridictionnelle, emploi....

Quelles que soient vos difficultés, ces ateliers seront pour vous une véritable bouffée d'oxygène....

Programme de la formation

Pour tous renseignements ou inscription appeler le 04.91.63.45.96

Modalité de l'accompagnement

Durée de l'action

Accompagnement de 1 an

inscription

1 allée du bois -13015 Marseille

04.91.63.45.96

Modalité

2 demi-journées par semaine hors vacances scolaires

Conditions d'entrée

L'action F.A.M s'adresse aux mères célibataires, veuves, séparées ou divorcées, vivant seules avec des enfants en priorité de moins de 3 ans en situation de précarité sociales et/ou financière, du territoire Nord de Marseille et maîtrisant la langue française (orale).

Les mamans qui n'ont pas de solution de mode de garde pourront venir dans un premier temps avec leurs enfants.

Financement de l'action

- Cette formation est financée par la Prefecture de Marseille

